

# Le point sur...

## Concours Interministériel de promotion Cadres, classe 4

Bulletin d'information à l'intention  
des gestionnaires de la fonction publique  
du Québec

Novembre 2004

Le bulletin d'octobre faisait le point sur les orientations gouvernementales au regard de la gestion de la carrière et du développement des compétences des gestionnaires de l'État. Parmi les mesures énoncées, rappelons que la nouvelle approche de la fonction publique, dont l'objectif est d'assurer la relève pour les emplois d'encadrement, se réalisera par la tenue de concours de promotion à portée gouvernementale permettant ainsi aux personnes qualifiées d'accéder à ces emplois au sein des ministères et des organismes.

Le premier concours interministériel de promotion vise la classe 4 du personnel d'encadrement, en raison notamment :

- du nombre élevé de nominations à ce niveau de gestion ;
- de la multiplicité des concours ministériels de promotion tenus pour cette classe d'emplois qui représentent 45 % des concours de promotion pour l'ensemble des emplois d'encadrement observés au cours des deux dernières années ;
- de la prévision élevée des départs à la retraite au cours des prochaines années.

Une fois ce premier concours terminé, des concours de promotion interministériels seront tenus à l'égard d'autres niveaux de gestion. Ces concours favoriseront le renouvellement du personnel d'encadrement dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, pour toutes les régions administratives du Québec.

Le présent numéro donne le coup d'envoi à cette opération d'envergure interministérielle dont le lancement est prévu pour le 15 novembre 2004.

## Ce que vous devez savoir...

Traditionnellement, la tenue des concours de promotion pour les cadres relevait de l'entière responsabilité des ministères et des organismes et permettait de pourvoir à des emplois spécifiques. En instaurant une nouvelle façon de pourvoir aux emplois d'encadrement, le gouvernement met en branle un processus innovateur qui s'appuie sur le profil gouvernemental de compétences en gestion.

Afin de bien informer le personnel des changements associés au lancement de cette opération, une section Web sera accessible au début de novembre dans l'intranet du gouvernement du Québec [[www.promocadres.tresor.qc](http://www.promocadres.tresor.qc)]. On y traitera notamment des sujets suivants :

- information générale sur le concours ;
- emploi de cadre, classe 4 dans la fonction publique ;
- profil de compétences ;
- réflexion à mener avant de participer à ce concours ;
- processus de concours.

## Suis-je prêt à devenir un gestionnaire public ?

Les personnes qui aspirent à devenir gestionnaires ont souvent, à l'égard de l'exercice de l'emploi, des attentes qui ne correspondent pas à la réalité. Dans le souci de leur permettre de tracer un portrait juste du rôle de gestionnaire et d'évaluer leur intérêt pour la profession, un outil d'aide à la décision intitulé « Devenir gestionnaire : intérêts et défis » sera accessible dans l'intranet du gouvernement du Québec.

Cet outil leur permettra également d'amorcer une réflexion personnelle quant à leurs objectifs en matière de cheminement de carrière et sera complémentaire à ce qui existe déjà en matière de développement dans certaines organisations.

Soulignons que la démarche de réflexion représente une étape importante qui optimisera les chances de cibler le bassin de candidats qui ont un intérêt réel pour la gestion.

## La clientèle cible

Le concours s'adresse au personnel régulier de la fonction publique, admissible à ce niveau de gestion. Il s'agit principalement du personnel professionnel, compte tenu que les conditions d'admission à la classe d'emplois requièrent essentiellement un diplôme universitaire de même que de l'expérience de niveau professionnel et dans des activités d'encadrement.

Nous vous invitons à faire connaître les renseignements contenus dans ce bulletin aux personnes intéressées à postuler à ce concours.

## Les étapes de réalisation...

### L'inscription

L'appel de candidatures sera publié dans l'Info-carrière électronique et dans l'intranet du gouvernement du Québec [[www.promocadres.tresor.qc](http://www.promocadres.tresor.qc)] pour la période du 15 novembre au 3 décembre 2004.

### L'évaluation

Les examens utilisés permettront d'évaluer des compétences variées qui se rapportent au profil générique de compétences en gestion et au niveau de gestion visé par le concours. Deux examens sont actuellement en conception. La séance d'évaluation est planifiée pour la mi-février 2005.

### La déclaration d'aptitudes

Les personnes qui auront réussi la procédure d'évaluation seront inscrites dans une liste de déclaration d'aptitudes. C'est à partir de cette liste que les ministères et les organismes pourront sélectionner les futurs gestionnaires dont le profil correspond le mieux aux caractéristiques de l'emploi à pourvoir. L'émission de la liste de déclaration d'aptitudes est prévue pour mars 2005.

## L'avenir...

La mise à jour du bassin de candidates et de candidats qualifiés sera assurée par la tenue d'un concours qui se tiendra une fois l'an. Ainsi, les personnes qui choisiront de reporter leur décision de postuler au présent concours et celles qui répondront ultérieurement aux conditions d'admission auront l'occasion de poser leur candidature et de se qualifier dans un délai raisonnable.

Cette nouvelle approche évitera de multiplier les concours spécifiques de promotion et de solliciter indûment le même bassin de personnes visées. Elle permettra, de plus, de simplifier l'accès aux emplois d'encadrement et de diminuer substantiellement les coûts liés à la tenue de ces concours.

D'autres bulletins d'information concernant les mesures à l'intention des gestionnaires paraîtront sous peu.

## Vous avez des questions ?

Pour obtenir davantage de renseignements sur ces nouvelles orientations, nous vous invitons à **communiquer avec votre direction des ressources humaines.**

Ce bulletin est réalisé par le Sous-secrétariat au personnel de la fonction publique et la Direction des communications du Secrétariat du Conseil du trésor.

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce bulletin :  
M<sup>me</sup> Clémence Plourde, au numéro (418) 644-9447

Toute reproduction est autorisée à la condition d'en citer la source.

Ce document n'a pas de valeur juridique.  
Il est publié à titre informatif seulement.

ISSN : 1497-486X

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2004  
Bibliothèque nationale du Québec, 2004  
Bibliothèque nationale du Canada, 2004

Secrétariat  
du Conseil du trésor  
Québec 